

CONSEILS DE QUARTIER



CONSEIL DE QUARTIER OUEST Compte-rendu du 24 novembre 2022

Présents :

Élus invités : Monsieur Racine – Monsieur Chaumerliac

Excusés :

Absents :

Ordre du jour :

- Circulation et sécurité
- Éclairage et Stationnement
- Manifestations ville
- Questions diverses

Prise de parole par Monsieur le Maire pour remercier les personnes présentes.

Mme Drouet fait le point sur la création du groupe CdQ Ouest sur Whatsapp, et demande les compléments d'adresses aux membres présents.

1^{er} point : la circulation

Sécurisation de la rue Marcel Clerc et le carrefour Victor Hugo.

Interventions et échanges de Monsieur le Maire et de M. Chaumerliac avec le groupe concernant le danger que représentent les trottinettes sur les trottoirs et l'absence du port de casque par les jeunes utilisateurs.

M. Chaumerliac prend la parole pour rappeler tous les dangers en rapport avec les jeunes en précisant les interventions de sensibilisation menées auprès des classes de CM2. Il préconise une communication en direction des parents.

Il est prévu de refaire une sensibilisation en janvier 2023 avec la participation de la PM et les pompiers. Il faudra passer éventuellement aux verbalisations en cas de non-respect.

L'échange autour de la sécurité aboutit à la proposition d'envoyer des courriers d'avertissement aux parents dont les enfants ont commis des infractions avant de passer à la verbalisation. Tous les participants valident la proposition.

M. Racine répond aux questions relatives aux espaces partagés entre les véhicules, les trottinettes et les vélos. Des propositions telles que, limiter la vitesse à 30km/h ou à 20 dans les rues à faible fréquentation et passer à 50 km/h sur les grands axes de la ville.

M. Le Maire propose de mettre en place une commission « sécurité routière ».

M. Paul suggère de mettre des plots au niveau des passages pour piétons et d'analyser les carrefours dangereux.

2^e point : L'éclairage

Monsieur le Maire et M. Racine expliquent la nécessité des coupures d'électricité une partie de la nuit, et informent le groupe du projet d'équiper la ville d'un nouveau dispositif d'éclairage « leds » associé à des variateurs d'intensité.

RMQ : Le chemin du petit Boissy, lumière intense à éteindre ou à baisser. Entre Maisons neuves et Petit Boissy.

3^e point : Le stationnement

Monsieur le Maire rappelle les règles de stationnement dans la ville et commente le PLU sur écran.

- Zone Habitat pavillonnaire

- Zone habitat collectif

Mme Drouet suggère de déplacer l'arrêt de bus « Albert Aline »

Le problème de propreté et de mauvaises herbes est soulevé par tous. La question de responsabilité des riverains ou de la commune est posée. Est-il possible de prendre un arrêté obligeant les riverains à nettoyer devant leurs espaces privés ?

Plusieurs remarques concernant la propreté de la coulée verte. M. Le Maire informe de la propriété du site et des obligations et le respect des consignes de propreté.

Le problème des chiens sans laisse et du danger qu'ils peuvent représenter dans la ville est discuté, mais sans décision, juste de la prévention.

4^e point : Manifestations

Mme Bouaicha rappelle l'importance des festivités « ESPRIT de NOËL », le besoin de la présence et de la participation des CdQ à cet événement.

Mme Cartier informe les participants du programme culturel à annuel.

- **Questions diverses :**

Une question concernant l'ouverture des commerces prévue au centre-ville a été posée.
